LE NUMERO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD"
186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS.
43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

VENDREDI 11 MAI 1928.

BUREAUX :
ROUBAIX : Telephone 0-41
45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING : Telephone 0-86
2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

LA VIE ET LE PROGRÈS

L'incessant effort humain

La vie ne se violente ni ne se meurtrit. De perfection en perfection, l'Humanité avance vers un stade supérieur de civilisation qui va à un rythme lent mais sûr. Examinons quelques phénomènes à la lumière de l'expérience.

LA DILIGENCE

Dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, Jean de la Fontaine traduisait le milieu et la vie, en des fables admirables.

Le Chemin de fer n'était pas né. C'était encore la diligence, avec son coupé avant, l'intérieur, la rotonde, et l'impériale, derrière le cocher.

On allait à une sage lenteur, sur de mauvaises routes :

Dans un chemin montant, sablonneux, mal-laisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé,
Six forts chevaux tiraient un coche.

LE RAIL

Cela dura ainsi, jusqu'en 1802, où un ingénieur anglais, M. Viviau, songea à utiliser des chemins dits « à ornières ». Ils étaient constitués par des poutres de bois, placées bout à bout et préalablement évidées. Les roues des véhicules s'engageaient dans cette voie artificielle. Quelques années après, en 1806, apparurent les premières barres saillantes en fonte, puis, en fer. Le profil en fut arrondi ; des gorges de poulie furent pratiquées aux roues des véhicules : le rail était né.

LE CHEMIN DE FER

Or, l'utilisation de la découverte de Denis Papin permit, en France, vers 1833, à Marc Séguin, l'emploi de foyers tubulaires et la construction d'une première voie, de Beaucaire à Alais. Le chemin de fer faisait, chez nous, son apparition. En 1834, l'ingénieur Machat jeta la voie de Paris à Saint-Germain. En 1837 on contruisit la ligne de Paris à Versailles, en 1838 celle de Cette à Montauban.

Ainsi, en 1870, il y avait en France, dix-huit mille kilomètres de voie ferrée en exploitation. En 1875, 21.700 kilomètres, au 31 décembre 1906, 40.951, se décomposant ainsi :

P. L. M. : 8.830 kilomètres ; Orléans : 6.795 ; Ouest : 5.573 ; Est : 4.810 ; Midi : 3.819 ; Nord : 3.736 ; Etat : 2.817.

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, c'est-à-dire deux cents ans à peine après « les six forts chevaux tirant un coche », on disposait de chemins de fer transcontinentaux. La vitesse des trains était passée de 14 à 120 kilomètres à l'heure !

LA BICYCLETTE

Même évolution pour la locomotion sur route. En 1855, Ernest Michaux invente le bicycle à pédale. Le premier type, construit en bois, est grossier et lourd. Il figura à l'exposition de 1867. Deux ans après, en 1869 le fer remplaçait le bois. La roue fut constituée par une jante avec adaptation de rayons et de caoutchouc plein, puis creux.

Le tourisme se développa, grâce au grand bicycle, comme s'étaient développées, grâce au chemin de fer, les relations commerciales et les rapports régionaux.

En 1880, la première bicyclette apparaît. Deux roues d'égales dimensions la constituent. Et c'est ensuite, en France et dans le monde, le grand essor du vélo, depuis 1890, grâce à Pierre Giffard.

L'AUTOMOBILE

Un ingénieur français, Cugnot, s'avisa en 1769, de construire un véhicule automobile. C'était un vilain chariot, mu par la vapeur. Il est précieusement gardé au Conservatoire des Arts et Métiers. L'idée fit son chemin. Cugnot eut des imitateurs qui perfectionnèrent sa machine. Griffith, en 1821, Burstall et Hill, en 1824, Fischer et Stadfford, en 1859, pour ne citer que les principaux, apportèrent des modifications au modèle.

Mais c'est seulement à l'exposition universelle de Paris, en 1889, que l'ingénieur Serpollet offrit un modèle de phaéton à peu près pratique. Le moteur était à vapeur. L'année suivante, Daimler, par l'emploi du pétrole dans les autos Panhard et Levassor, rendait pratique ce mode de locomotion.

En 1894, la retentissante course-concours, de Paris à Rouen, attestait que l'utilisation de l'automobile entrait dans la voie pratique.

De nos jours, nous assistons au triomphe de l'automobile et sans doute à son apogée.

L'AVION

Voilà que l'aviation, née depuis quinze ans à peine, nous parlons du plus lourd que l'air, proclame, avec quelle audace, qu'elle peut conduire l'homme de continent à continent.

On croit rêver, quand on lit les exploits de nos aviateurs, qui ouvrent, dans l'espace, des voies nouvelles à l'activité humaine.

☛

Et ces transformations successives, lentes, sans heurt, qui ont révolutionné l'existence et l'ont orientée vers une destinée plus haute, se sont opérées dans la sagesse du Progrès infini. A l'image de la Nature qui se transforme sans cesse et imperceptiblement, la vie se modifie selon un rythme de sagesse, mesuré, mais constant. Tout est évolution.

E. B.

Cinéphiles, lisez en 4me page notre chronique illustrée LE REVEIL DU CINEMA.

Téséfistes, lisez notre 5me page. C'est celle de RADIO-REVEIL, qui est spécialement écrite pour vous.

Un accord est intervenu au procès de Colmar pour abréger les débats

Le verdict pourrait être connu jeudi prochain

Au début de l'audience d'hier matin, une proposition du procureur général Fachot a été faite, qui est de nature à abréger les débats.

— Nous voici, a-t-il dit, arrivés au dixième jour des débats. Un seul des accusés a été interrogé. Il en reste quatorze. Un seul témoin a été entendu sur trois cents. A chaque question du président, l'interrogé répond par une conférence. J'ai fait un calcul. A ce train, le dernier témoin à charge serait entendu à la fin du mois de juin et nous serions ici pour jusqu'à l'automne.

Le docteur Ricklin et son avocat Me Fourrier

« Je sais bien qu'on attend le coup de théâtre. Il n'y en aura pas. Cette affaire suivra son cours. Je n'oublie pas que j'ai la charge de la preuve. Je n'ai pas la moindre inquiétude. J'apporterai les preuves ; je les trouverai dans la correspondance des accusés et aussi dans les témoignages. Jusque là, je ne dirai rien. Cependant, il y aurait un moyen d'en finir et j'ose à peine le proposer. C'est que nous renoncions, les uns et les autres, à l'audition de nos témoins. Je prendrais immédiatement la parole et je m'engage à ne pas produire une ligne qui ne soit dans le dossier. Si cette proposition ne convient pas à la défense, nous pourrions limiter le nombre de nos témoins et en faire entendre chacun cinq ou six. Ce serait l'intérêt de la justice. »

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le tour de Belgique en jouant du tambour

C'est un marcheur vraiment original, que M. J.-B. Mairy qui a entrepris de faire le tour de la Belgique en jouant du tambour et qui a déjà gagné plusieurs matches de ce genre. (W. W. Ph.)

Pour établir le coefficient du coût de la vie

Les commissions de l'Habillement et de l'Alimentation se sont réunies à la Préfecture du Nord

Afin de pouvoir établir le nouveau coefficient du Coût de la Vie dans le Nord, la Commission de l'Habillement et celle de l'Alimentation se sont réunies hier à la Préfecture.

Nous croyons savoir que le résultat obtenu cette année dans ces deux Comités, est légèrement supérieur à celui de l'an dernier, qui était de 9.289 pour l'Habillement et de 6.466 pour l'Alimentation.

Aujourd'hui se réunira la Sous-Commission des objets divers et samedi, l'assemblée plénière (35 membres) décidera du nouveau coefficient pour le Nord.

EN 2me PAGE : La journée des vœux politiques au Conseil Général du Nord.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Nuageux avec belles éclaircies, vent variable quelques gelées. Température sans changement.

LE SCANDALE DE BAILLEUL S'ÉTEND

Le maire Dumez a détourné plus de 3 millions de francs

Criblé de dettes, il a fait de nombreuses dupes, et a été jusqu'à émettre des chèques sans provision

De notre envoyé spécial

Bailleul, 10 mai. — *Comme il était à prévoir, la divulgation du scandale retentissant, dont le maire Dumez est le triste héros, a soulevé ce matin à Bailleul une énorme émotion.*

On savait, certes, qu'il se passait quelque chose d'anormal... on avait entendu parler de détournements, mais jamais, sauf quelques rares initiés, on ne se serait douté que la lamentable affaire eut vu prendre une telle envergure. Maintenant, on sait... on parle... on accuse... et on commence à mesurer à sa véritable ampleur l'étendue du scandale.

Ce n'est plus, en effet, de deux millions de fonds détournés qu'il est question aujourd'hui.

On déclare officiellement que le montant des dilapidations du maire escroc dépasse trois millions, d'après les premières évaluations.

Et dans la coulisse, on parle des dettes nombreuses et importantes contractées par l'inculpé, de ses émissions de chèques sans provision, de ses faux en écriture...

On parle aussi de complicités possibles. C'est dire que loin de se réduire, le scandale s'étend, fait « tâche d'huile », apporte d'heure en heure de nouvelles révélations. Où s'arrêtera-t-il ?

NATALIS DUMEZ

de tirer d'importants subsides de sources suspectes. D'où pouvait-il tirer les ressources qui lui permettaient de mener un « train » de millionnaire, d'entretenir deux automobiles, de changer de voiture, comme un simple sinistré change de chemise, d'avoir un chauffeur à son service et de faire continuellement de coûteux séjours à Paris ?

Pas des entreprises de Lomme, et de Saint-Omer, dans lesquelles il était intéressé, certes !

De notoriété publique on savait que d'un côté comme de l'autre les affaires ne marchaient pas.

Bientôt, on apprit que le jeune et distingué maire était un habitué des maisons de jeux de Paris, du Cercle Lillois, des Casinos de Malo, de Boulogne, et surtout de Paris-Plage.

On parla de ses bonnes fortunes, et aussi de ses déboires.

Ne dit-on pas un jour que Dumez avait perdu à Malo, en une soirée, 50.000 francs !

Beaucoup de Bailleulois ne prêtaient guère attention à ces bruits colportés sur les fantaisies onéreuses de leur maître. Il était si actif, si avisé, si intelligent ! D'autres, par contre, plus perspicaces — la minorité, il faut le dire — commençaient à entrevoir le spectre de la débâcle fatale. Le proche avenir allait donner raison à ces derniers !

Il y a un an environ, un sinistré de Bailleul, avait reçu ses titres de participation à l'emprunt départemental.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

La maison somptueuse qu'habitait le maire de Bailleul dans la rue du Collège

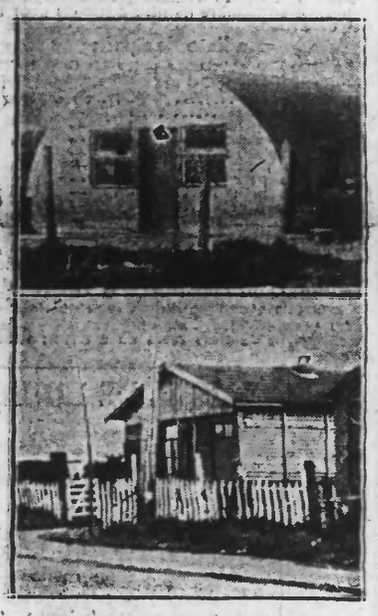

Demi-lune et baraquement occupés par des sinistrés victimes du maire escroc

Un "gouffre"

Aujourd'hui que le Maire est sous les verrous, maintenant qu'on ne le craint plus, on commence à divulguer à Bailleul, ce qu'on sait sur l'homme peu recommandable, qui depuis 1919, présidait aux destinées de la commune.

Depuis longtemps déjà, on le soupçonnait

Pour la prochaine tentative française de traversée aérienne de l'Atlantique

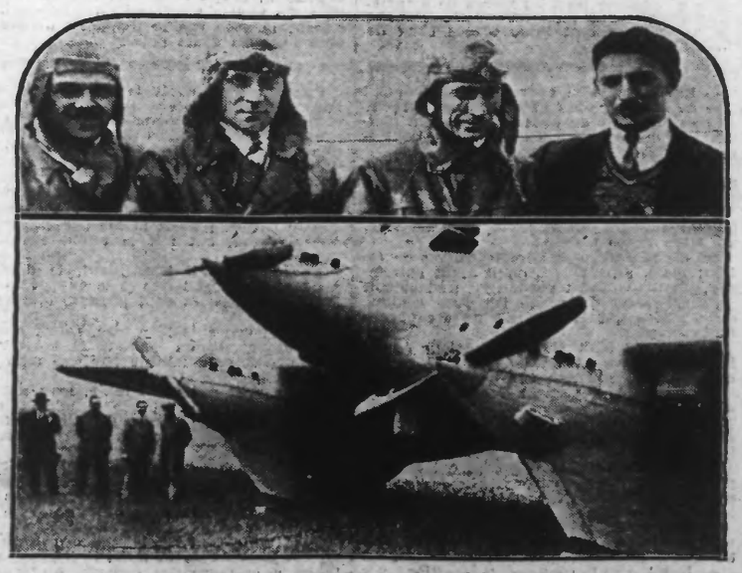

C'est sur ce grand avion dont on remarque la forme spéciale et l'emplacement des moteurs qu'aura lieu la prochaine tentative française de traversée aérienne de l'Atlantique. On voit, ici également, les membres de son équipage : le mécanicien Lamet ; l'ingénieur Couzinet, le pilote Drouhin et l'ingénieur Gianoli.

L'ouverture du dixième Congrès de l'Agriculture française à Lille

Elle fut présidée hier par M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A.
Au cours de cette journée on mit en évidence l'effort du paysan du Nord

Vous connaissez la parole célèbre « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France !... » Il y a bien longtemps qu'elle fut prononcée certes, mais elle n'a pas cessé d'être vraie. Il ressort de ceci que la prospérité de l'Agriculture est à la base même de la prospérité nationale.

C'est dans le but de veiller à la défense de leurs intérêts, à l'établissement, à la durée de leur prospérité, que les agriculteurs de France se réunissent annuellement en un grand congrès corporatif. Cette année, ce congrès, dixième en date, a lieu à Lille, au centre de cette région de la Flandre française, si fertile, si essentiellement agricole, industrielle et commerçante.

De graves questions vont être débattues, examinées, tranchées, des vœux importants seront émis, présentés à M. Queuille, ministre de l'Agriculture, qui viendra figurer à la troisième journée du Congrès, et qui devra à son tour les présenter devant le Gouvernement, peut-être devant le Parlement selon la suite qui leur sera donnée.

Nous souhaitons aux Agriculteurs de France de réaliser de bon et utile travail pour le bien-être du pays.

LE BUREAU DU CONGRES

On voit M. Achille HADOU, Président des « Agriculteurs du Nord », souhaitant la bienvenue aux Congressistes.

La séance d'ouverture

La séance d'ouverture du 10e Congrès de l'Agriculture française eût lieu à 14 h. 30, en la salle de la Société Industrielle, sous la présidence de M. Jules Gautier, président de la Confédération Nationale des Associations Agricoles. Au bureau se trouvaient MM. Godart, président de la section betteravière de la Seine ; Achard, secrétaire de la C. G. T. ; Henri Ghestem, du Comice agricole de Lille ; Jean Lefèvre, directeur des Services agricoles du Nord ; Achille Hadou, président de la Société des Agriculteurs du Nord ; Billet, de la Charente ; Garez, du Pas-de-Calais ; Gaudrelier, de la Société agricole de Douai ; Duval, député de l'Eure ; Sevenster, attaché commercial agricole des Pays-Bas ; Renard, président de l'Association générale des producteurs de blé ; Florimond Desprez, du Nord, etc...

L'éloge du Nord

Dès le début de la séance, M. Achille HADOU, président de la Société des agriculteurs du Nord, souhaite la bienvenue aux agriculteurs venus de tous les coins de la France, à Lille. Rapidement, il fit l'historique de la Société des agriculteurs du Nord, déclara notamment : « Grâce à son activité, à celle des autres groupements du département, grâce surtout au labeur acharné de nos populations rurales, les dernières traces de la guerre tendent à disparaître de nos régions cependant si éprouvées.

« Dans les excursions que vous ferez dans les derniers jours du Congrès, vous pourrez vous rendre compte de l'effort réalisé par le paysan du Nord pour rendre à son sol sa légendaire fertilité.

« Les aspects de la culture flamande vous apparaîtront comment le Nord et le Pas-de-Calais avec 250.000 hectares produisent six millions de quintaux de blé, soit environ un tiers de la production française.

« Faut-il rappeler que nos agriculteurs ensemencent 60.000 hectares de betteraves industrielles ; sur les 240.000 que nous cultivons en France, soit environ le quart de ce total ? Que pendant la dernière campagne sont sorties des 25 sucreries du Nord 230.000 tonnes de sucre raffiné soit environ les 2/7 de la production française ? Que nos cultivateurs font le 1/5 des emblavements en lin et produisent environ le 1/3 de la filasse 70.000 quintaux sur 210 ? Que le houblon couvre chez nous près de 500 hectares ? Que nos 12.000 hectares de culture maraîchère et florale, périssables, produisent bon an mal an pour 70 à 80 millions de denrées consommables ? Il n'est pas alors étonnant que la première région économique compte outre les 25 sucreries citées, 34 distilleries, 170 malteries, 1 100 brasseries, 300 meneries ».

M. Hadou termina en faisant l'éloge de la Flandre, pays d'agriculture, d'industrie, de commerce.

Le discours de M. Jules Gautier

M. Jules GAUTIER mit en évidence au début de son discours d'ouverture, l'effort magnifique du modeste cultivateur français.

« Nous nous réunissons, dit-il, pour échanger nos idées au seul point de vue de la prospérité de l'agriculture dans l'ensemble du pays.

»Dans le Nord, vous donner un magnifique exemple de travail continu. Vous êtes une des régions qui produisez le plus. Il est difficile de trouver une région dans laquelle on rencontre une telle perfection dans le travail cultural ».

M. J. Gautier rappela les questions principales inscrites à l'ordre du jour du Congrès : question des transports, exportation des produits agricoles d'une façon méthodique, — faut-il créer une marque nationale ou des marques locales, se demande l'orateur, — c'est une grave question.

La comptabilité agricole sera également discutée au Congrès, de même celle de l'évaluation de la propriété non bâtie, celle du lin, de la chicorée, du houblon, de la main-d'œuvre.

Ce que l'agriculture a obtenu

Le secrétaire général de la C.N.A.A., M. Augé LARIBE, donna ensuite lecture d'un rapport sur les suites données aux vœux du Congrès de Strasbourg et sur l'activité de la C.N.A.A. en 1927. Le rapporteur déclara : « En ce qui concerne la loi sur les assurances sociales, la Chambre, pressée d'émettre un vote de principe, ne s'est pas laissé arrêter par les réclamations de l'agriculture, mais des engagements ont été pris qui nous permettent d'espérer que des retouches seront apportées à la loi avant sa mise en application.

« Le droit de douane sur le blé a été relevé à 35 fr., ainsi que le Congrès l'avait demandé.

« La liberté d'exporter a été restituée aux agriculteurs pour tous leurs produits.

« Non sans peine, nous avons obtenu, non pas l'égalité douanière entre agriculture et industrie que nous réclamions légitimement, mais une attenuation appréciable à l'inégalité qui nous était imposée depuis la guerre. M. le Président du Conseil a déclaré publiquement que l'établissement d'un régime douanier complet et définitif serait pour la législature prochaine une longue et dure besogne.

« Si imparfaite que soit la revision douanière qui vient d'être votée, elle nous apporte, avec la liberté d'exportation, une amélioration considérable de notre situation économique ».

Ce qui lui reste à obtenir

Et M. Augé Laribe continua : « Mais il nous reste beaucoup à obtenir, si l'on veut que l'agriculture pour le bien du pays, puisse donner le maximum de son effort de production. L'allègement des impôts et leur répartition aussi forte que le permettra notre situation financière, l'amélioration des services de transports, les problèmes de la main-d'œuvre, l'approvisionnement en engrais à des prix qui en permettraient un plus large emploi, les droits de circulation sur les boissons, l'adoption du régime définitif de l'alcool, la détermination et la protection des appellations d'origine, la liberté du commerce du lait, la lutte contre la tuberculose bovine et les maladies épizootiques, la protection du sucre de betterave contre la concurrence du sucre de canne, la restauration complète des régions dévastées, l'organisation de nos colonies et de leurs rapports économiques avec la métropole, l'organisation des marchés, le statut légal des coopératives, le développement du crédit agricole, les mesures destinées à faciliter l'accession à la propriété, l'électrification des campagnes forment une liste déjà imposante et qui est cependant bien loin d'être complète, des questions que nous demandons au Parlement de résoudre.

M. Augé Laribe parla enfin de l'extension de la C. N. A. A. de son activité sur le terrain international, de l'insuffisance des études pratiques et même théoriques d'économie rurale, etc. Ce rapport remarquable fut adopté à l'unanimité.

La comptabilité agricole

M. J. BERTHONNEAU, directeur du Syndicat agricole du Loir-et-Cher, fournit ensuite un rapport très technique sur la comptabilité agricole. Il en fit valoir la très grande utilité et conseilla la création d'offices de comptabilité semblable à celui qui fonctionne en Suisse, et à Blois (Loir-et-Cher) depuis le 1er janvier 1927. Cette méthode très simple, comporte : l'établissement d'un inventaire annuel ; la tenue d'un livre de recettes et de dépenses ; la tenue du livre du ménage (annexe du précédent) ; le contrôle des produits de la ferme consommés par la famille de l'exploitant.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Une nouvelle danse

C'est le « Twing » qui doit révolutionner, paraît-il, le monde des danseurs et dont on voit ici une démonstration. (Ph. Manuel).